

# Plan de reprise des cours aux lycées Paul GUERIN

## PARENTS



## Sommaire :

- ✓ Preamble
- ✓ Fiche thématique accueil des élèves
- ✓ Fiche thématique salles de classe - CDI
- ✓ Fiche thématique restauration
- ✓ Fiche thématique récréation
- ✓ Fiche thématique internat
- ✓ Fiche thématique Vie Scolaire
- ✓ Fiche thématique protocole de gestion des élèves symptomatiques Covid-19 présents dans l'établissement

## Préambule

Ce plan de reprise s'inscrit dans le protocole sanitaire national.

Il comporte 7 fiches thématiques recouvrant les différentes problématiques.

Il s'applique à l'ensemble des membres de la communauté éducatrice et sera communiqué par tous les moyens possibles (site, ENT...).

Il fait appel à la responsabilité individuelle et collective de tous : personnels, parents et élèves.



## Fiche thématique « Accueil des élèves »

Le nombre d'élèves accueillis simultanément dans l'établissement est étroitement dépendant du protocole sanitaire et de sa mise en œuvre.

Des adultes (surveillants) seront systématiquement présent sur les lieux stratégiques (entrée, récréation, restaurant scolaire ...).

### 1/ Les critères

- Le premier critère retenu est celui de la capacité d'accueil du restaurant scolaire afin d'offrir la possibilité d'une prise de repas. Cette capacité est de 420 places, en 3 services.

- 90 places sont accordées au lycée Gaston Barré, avec l'accord de son chef d'établissement dans le cadre du conventionnement.
- 330 places restent disponibles pour les lycées de Paul GUERIN (*environ 300 élèves et 30 professeurs*).

- Le deuxième critère est celui des salles pouvant accueillir les élèves dans de bonnes conditions et être entretenues selon le protocole sanitaire. 34 salles sont possibles dans ces conditions.

28 places pouvant être affectés à l'internat (1 élève par chambre).

En fonction de ces critères et de la taille d'un certain nombre de salles, il sera possible d'accueillir 300 demi-pensionnaires et internes, et 40 élèves ne déjeunant pas, soit 340 élèves environ.

Cela représentera 10 élèves / classes.

### 2/ Protocole à suivre :

- Avant d'envoyer leur enfant au lycée, les parents devront opérer une prise de température. Tout élève ayant 37.8° et plus devra rester à domicile.
- A leur arrivée au lycée, les élèves devront conserver leur masque (*3 par jours*). En cas de difficultés, il pourra leur en être fourni.
- Il sera interdit de stationner devant l'établissement. Les élèves devront rentrer et se laver les mains, soit au savon (dans les toilettes), soit gel (flacons à disposition dans le hall et entrée des bâtiments).
- Du gel hydro alcoolique sera à leur disposition dans le hall et à l'entrée de chaque bâtiment, ainsi que du savon dans les toilettes. Dans ces dernières, un distributeur de serviettes permettra l'essuyage des mains.

- Ensuite les élèves regagneront la salle qui leur sera attribuée pour tous les jours de présence (*cf fiche salle de classe*).
- Les élèves doivent conserver leur masque y compris pendant les pauses. Ces dernières seront organisées par secteur (*cf fiche pauses, récréations*).
- A chaque pause, les élèves devront se laver les mains en particulier avant de retourner en salle ou en entrant dans celle-ci.
- Des consignes sont affichées dans chaque salle à destination des professeurs.

## Fiche « Salles de classe - CDI »

- Port du masque.
- Chaque salle est aménagée avec le nombre de tables et chaises prévues, soit 12 maximum.
- Le professeur doit être présent avant l'arrivée des élèves et lui seul ouvre et ferme les portes.
- Les professeurs se déplacent de salle en salle, les élèves conservent leur salle.
- Du gel et des lingettes désinfectantes sont à disposition dans les salles.
- L'entrée se fera par une porte et la sortie par l'autre en fonction du sens de circulation.
- Lors de la sortie prévoir un décalage de 2 minutes par salle dans l'ordre du numéro des salles utilisées par étage et bâtiment (B1, B2, B3, B4, B5, B19). L'étendu du B8 permet de libérer les élèves pratiquement simultanément.
- Pas d'échange du matériel.

### Protocole d'accès au CDI

- **Entrée par porte habituelle**, après nettoyage des mains au gel, placé sur une table devant la porte ;
- Masque obligatoire et maintien de la distanciation physique à l'intérieur du CDI, comme dans tout l'établissement ;
- **Sortie par issue de secours, au fond à droite, côté B 20** (Maison des Lycéens)
- Capacité d'accueil limité au rez-de-chaussée ; non accessibles : mezzanine, et toutes les salles de travail annexes.
  - **25 places assises, sur table,**
  - **dont 4 places avec PC accessibles sur demande.**
- Prêts de documents : à l'accueil dans les conditions habituelles :
- Retour des documents dans un collecteur placé à l'accueil, ou dans un bac, situé dans le hall.
- Désinfection des tables et chaises par les usagers (lingettes à disposition).





## Fiche « Restauration »

### EPI des personnels de restauration :

- Tenue de travail habituelle changée chaque jour
- Masque de protection
- Lunettes de protection ou visière
- Gants à usage unique
- Sur blouse si nécessaire

### Fabrication des repas :

- Le plan de maîtrise sanitaire déjà en place depuis de nombreuses années reste en vigueur.

(Désinfection des légumes et fruits frais, désinfection des emballages, respect des températures, respect du protocole de nettoyage et de désinfection, respect de la marche en avant, etc.)

- Un repas unique sera proposé

### Produits d'entretien utilisés :

- Pour le nettoyage et la désinfection des surfaces : CITRUS DDA (détergent, bactéricide, fongicide, virucide répondant à la norme EN 14476)
- Pour la désinfection des légumes et fruits frais : MIKROCHLOR (désinfectant pour l'eau de boisson et les végétaux)
- Pour le nettoyage et la désinfection des mains : IDOS EPIOSERM (savon bactéricide et virucide répondant à la norme EN 14476)

### Distribution des repas :

- Le principe du self-service sera proscrit
- La distribution se fera par plateau repas (aucune manipulation de denrée par les usagers)
- Les fontaines à eau seront fermées (une bouteille d'eau sera proposée sur le plateau repas)
- L'utilisation des micro-ondes ne sera plus possible

### Accès à la restauration :

- L'accès à la restauration sera fera par la porte côté stade et par la porte côté lave mains face au bâtiment B100 (voir plan entrée self)
- L'accès par le labyrinthe sera interdit
- Le port du masque est obligatoire dès l'entrée et jusqu'à la mise à table et dès que l'on se relève de table jusqu'à la sortie
- Le lavage des mains est obligatoire
- Une solution hydro-alcoolique est à disposition au passage des bornes
- Un marquage au sol de distanciation sera mis en place
- Les mesures-barrières seront affichées
- Une personne sera présente pour faire respecter les règles au niveau des bornes et en salle

- Après la prise du plateau repas, rejoindre en salle une place identifiée pour la prise du repas.
- Ne pas déplacer les chaises et respecter les places identifiées
- Après la prise du repas, rejoindre les déposes plateaux. La première partie de salle dépose son plateau côté stade et sort côté stade et le fond de la salle et le côté cafétéria dépose son plateau côté cafétéria et sort côté B8 (voir plan salle de restaurant)
- La cafétéria sera fermée
- Nous pourrons accueillir 140 personnes par service et pourrons effectuer 3 services par jour hors petit déjeuner et dîner
- Les tables, les chaises, les lavabos et les sanitaires seront désinfectées entre chaque service

#### Entretien de la vaisselle :

- Le lavage de la vaisselle se fera dans une machine à laver possédant un pré-lavage à 40°C, un lavage à 60°C, un rinçage à 80 °c et un séchage à 90°C
- La vaisselle sera stockée sur des chariots prévus à cet effet et couvert par des housses

#### Élimination des déchets :

- Les déchets fermentescibles (reste de repas) resteront dans l'assiette et seront collectés dans les poubelles vertes et évacués par la CAN
- Les déchets plastiques et serviette papier seront collectés dans les poubelles jaunes et seront collectés par la CAN

## Fiche « Récréation »

- Port du masque pour tous.
- Les récréations seront organisées par zone avec interdiction d'aller dans une autre zone que celle attribuée, sauf pour sortir de l'établissement.
- Les regroupements devant les différentes entrées sont interdits aux groupes de plus de 10 personnes, conformément aux dispositions réglementaires régissant la voie publique.
- **Il ne sera pas possible de se regrouper pour fumer y compris dans l'enceinte de l'établissement.**
- Les foyers seront fermés.
- Les jeux nécessitant échange de matériel seront interdits (ballon, ...).

### Zone de récréation :

**1 surveillant** : Salle Bât 100 : cours côté infirmerie (B300)

Salle Bât 300 : cours côté infirmerie

**1 surveillant** : Salle Bât 200 : cours du 200

Salle Bât 400 : cours du Bât 20

**1 surveillant** : Salle Bât 19 : parking derrière atelier jusqu'au magasin

**1 surveillant** : Salle Bât 800 : parking derrière atelier après magasin

**1 surveillant** : Salle Bât 600 : cours « GRETA »

A la fin de la récréation les surveillants renverront les élèves en cours/salle progressivement.  
Lavage des mains avant ou à l'arrivée en salle.



## Fiche « Internat »

- La capacité d'accueil à l'internat est limitée à 28 places pour les élèves.
- Les élèves sont répartis à raison de un par chambre chacun bénéficiant ainsi d'un sanitaire et d'une douche individuelle.
- 1 surveillant sera présent pour 7 élèves et veillera aux respects des consignes et des gestes barrières.
- Les internes aéreront régulièrement leur chambre.
- Les déplacements seront limités tout comme l'accès aux parties communes.
- Les règles de la restauration s'appliquent également le soir et au petit-déjeuner.



Fiche « VIE SCOLAIRE »

- Entrée unique par porte vitrée coté salle de conférence avec marquage au sol
- Sortie obligatoire par la porte coté préau du 200 (marquage sens de circulation)
- 2 élèves maximum en même temps (marquage au sol)
- Gel hydroalcoolique à l'entrée avec obligation pour chaque élève entrant de se désinfecter les mains
- Plexiglas au niveau des « banques »
- Chaises plastiques en remplacement des fauteuils et chaises en tissu
- Port du masque obligatoire pour les élèves et AED
- Passage de documents (carnet de correspondance par exemple) interdit
- Affichage nécessaire (profs absent, menu, consignes diverses) en A3 sur les baies vitrées au niveau de l'entrée principale
- Fermeture de la salle de permanence
- Fermeture de la bagagerie, les internes devront déposer leurs bagages directement dans leur chambre (rappel : 1 élève par chambre) le lundi matin. L'ouverture des 4 dortoirs se fera par 2 AED de 7h30 à 8h00. Récupération des bagages le vendredi dans les mêmes conditions de 16h à 18h
- Condamnation des casiers élèves
- En cas d'absence des infirmières, si un élève se présente en vie scolaire avec des symptômes inquiétants, l'AED présent ou un CPE devra (en portant en plus du masque une visière) prendre sa température avec un thermoflash mis à disposition et l'isoler dans une pièce « COVID »
- Foyer B20, salle de musique, salle info, etc. ... fermés.
- A l'internat pendant les pauses, pas de prêts de matériel ni de jeux. **foyers de l'internat fermés**
- Le soir sur l'internat, un élève malade sera isolé dans le bureau CPE (pièce covid) de l'internat en attendant l'infirmière et son évacuation pas la famille.
- Toutes les absences et retards devront obligatoirement être justifiées par téléphone (05-49-34-22-06) ou par mail ([absences.paul-guerin@ac-poitiers.fr](mailto:absences.paul-guerin@ac-poitiers.fr))
- **Restaurant scolaire : des appels micro seront fait en fonction des EDT élèves afin de réguler les flux et éviter les files d'attentes importantes.**

- **Ouverture de la vie scolaire sur les créneaux ci-dessous**

Matin	Pause méridienne	Après-Midi
7h30 – 8h30	12h30 – 13h30	15h45 – 16h15
9h45 – 10h15		17h45 – 18h15

- Tableau affiché pour les élèves afin de limiter les passages en vie scolaire

Ce qui est autorisé	Ce qui n'est plus autorisé
<ul style="list-style-type: none"><li>- Retards pour les élèves du Lycée Professionnel uniquement</li><li>- Problème Emploi du temps</li><li>- Elève malade en cas de fermeture de l'infirmerie</li><li>- Elève malade en cas d'absence des infirmières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- justificatifs des absences et/ou retards (LPG)</li><li>- Dépôt des casques, ordinateurs,...</li><li>- Prêt de matériel (ballons, jeux, balles baby foot...)</li><li>- Prêt de clés pour accès aux salles info, musique ...)</li><li>-</li></ul>



# PROTOCOLE DE GESTION DES ELEVES SYMPTOMATIQUES COVID PRESENTS DANS L'ETABLISSEMENT



Compléter la fiche de signalement de cas COVID 19

Transmettre ces éléments à :  
[clotilde.carlier@ac-poitiers.fr](mailto:clotilde.carlier@ac-poitiers.fr)  
[catherine.sentis@ac-poitiers.fr](mailto:catherine.sentis@ac-poitiers.fr)  
[Aurelie.Lamidel@ac-poitiers.fr](mailto:Aurelie.Lamidel@ac-poitiers.fr)

Envoyer une copie pour information à :  
[dasen79@ac-poitiers.fr](mailto:dasen79@ac-poitiers.fr)

ainsi qu'à l'employeur pour les personnels non éducation nationale

**ELEVES PRESENTANT un ou des SYMPTÔMES**  
Compatibles avec une infection COVID 19

- Fièvre  $\geq 38^{\circ}C$
- Toux, éternuement, mal de gorge
- Essoufflement
- Troubles digestifs

## ISOLER L'ELEVE

- MAINTENIR le port du **MASQUE** du malade
- Appeler l'infirmière (1232/1603) pour que l'infirmière vienne chercher l'élève ;
- Préciser la salle où l'élève se trouve ;
- En son absence **mettre un masque à la personne qui le prend en charge**

## Evacuation de l'élève

Contact, sans délai, de la famille pour sa prise en charge par l'infirmière ou en son absence par un membre de la communauté scolaire

Consultation avec le médecin traitant de la personne

Mise en place d'un dépistage de la personne et de sa famille si besoin

Test Positif

Test négatif

Mise en place d'un dépistage par les cas contacts  
Eviction de l'élève pendant toute la durée de la maladie et/ou tant que la famille est en isolement

L'élève peut revenir en cours

**Devoir de discrétion et de non divulgation des éléments dans l'attente d'une communication officielle**

